



Compte-rendu de l'assemblée générale du jeudi 13 février 2025

À 18h30, salle Guynemer, 5 rue Guynemer – Le Creusot



Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut débuter. En présence de Évelyne COUILLEROT, adjointe au maire, nos partenaires et licenciés.

### Allocution de Frédéric MEUNIER :

Bonjour à toutes et à tous,

Cette assemblée marque les quatre années de notre co-présidence, à Romain et à moi-même. Je me souviens du printemps 2021, période durant laquelle nous étions quelque peu désarmés par le départ de notre ancien président, Joseph Gallo. Le club continue d'honorer sa mémoire, même auprès des nouveaux adhérents qui, grâce aux témoignages, reconnaissent sa bienveillance. Malheureusement, c'est souvent à travers la disparition que l'on réalise pleinement la valeur des personnes.

Avec Romain, au cours de ces quatre années, nous avons réussi à surmonter les défis et à accomplir notre mission avec succès. Bien que nous ayons rencontré quelques obstacles, nous avons toujours su rebondir. Nous avons constaté une véritable amélioration de nos événements (T3C, 10 km) ainsi que dans la structuration de nos groupes d'entraînement (Kilian, Thomas, Maxime).

### Allocution de Romain TALPIN :

C'est également un plaisir de vous accueillir ce soir.

Reprenons quelques points sur la saison 2023-2024 : le club dispose de nombreuses sections différentes (Baby athlé à masters, marche nordique, etc.) et de disciplines variées. Nous avons 293 licenciés (298 en 2025), avec une parité presque parfaite (156 hommes, 137 femmes).

Le sport au féminin est très bien représenté au club d'athlétisme du Creusot.

Ces sections fonctionnent grâce à l'ambiance familiale du club, perpétuant la fidélité des licenciés. De plus, nos manifestations ont été marquantes : T3C (+500 inscrits), 10km (x2 participations), et la Halle des sports (grâce à la ville) où l'on transforme l'infrastructure en salle d'athlétisme pour le département. Il convient de souligner l'absence de salle d'athlétisme dans la région BFC, unique région de France dépourvue de cette installation couverte.

Nous avons également eu la chance d'accueillir les jeux de Saône-et-Loire, organisés par le CDOS, où les jeunes ont pu se réunir et exceller, ainsi que la Creusotine, avec la ville du Creusot. Je tiens à remercier nos partenaires et les collectivités locales (commune du Creusot, département, région) pour leur soutien tant pour ces événements que pour la vie quotidienne du club.

Nous maintenons également notre budget à l'équilibre, ce qui assure la pérennité de notre emploi avec Kilian. Côté sportif, nous reviendrons sur différents aspects, mais je souhaite mettre en avant William MOSCATO pour ses cinq championnats de France l'an passé et Katia DELARCHE pour sa deuxième médaille nationale.

Pour les points moins positifs, le comité directeur ne s'est réuni que deux fois l'an passé, et la plupart des sujets sont traités à la dernière minute. Nous manquons de bénévoles et de

planification, ce qui est compensé par notre agilité. Il faudra remédier à cela à l'avenir pour réduire le stress de dernière minute et assurer une meilleure pérennité. Nous sommes heureux de constater la candidature de neuf personnes cette année pour notre bureau, ce qui devrait aider à améliorer cette situation.

Une autre source d'inquiétude concerne le budget national du sport. Les collectivités territoriales locales étant notre principal axe de subvention de fonctionnement, il me semble important de souligner notre rôle auprès des jeunes en tant qu'acteur d'utilité publique. Du côté de la ville du Creusot et de la politique de David MARTI, je suis confiant quant à la pérennité des aides. Cependant, le sport et la culture doivent être préservés, contrairement à ce qui peut se faire dans d'autres départements et régions. Notre action est importante physiquement et mentalement pour tous les âges, et notamment pour l'éducation des jeunes. L'école n'étant qu'une partie de celle-ci, l'environnement sportif joue un rôle crucial. Pour ma part, mes entraîneurs ont joué un rôle significatif dans mon parcours : Bernard LABORDE (éducateur à la ville) et Roger BOULÉ.

Je souhaite rendre hommage à Roger, décédé cet été à l'âge de 83 ans : « Roger était un ancien professeur de sport au collège de Montchanin puis au lycée Jean Jaurès, contribuant à l'UNSS. Il a entraîné bénévolement à l'EALC pendant plus de 30 ans à partir de 1974. Perchiste reconnu atteignant près de 4m, spécialiste et entraîneur de haies (3ème degré, fédéral), il entraînait Carole GAILLARDIN (recordwoman de France du 250m haies en minimes, vice-championne de France de longueur, internationale junior d'épreuves combinées). Il a également formé et transmis ses connaissances à Yves DESBROSSES, David RIBOULET, Joseph GALLO, Ascension GARCIA, Antoine GALLO, moi-même et bien d'autres... »

Je remercie fortement nos éducateurs/entraîneurs qui aident et marquent nos jeunes générations, offrant des repères importants dans leur vie.

**Le compte-rendu de l'AG 2024 a été validé à l'unanimité des adhérents.**

### Rapport du trésorier, Christian BERTHIN :

La présentation du rapport financier 2024 est un événement important pour tous. C'est le reflet de l'activité de notre association durant l'année écoulée. Nous pouvons également évaluer la santé financière de nos structures et vérifier que nous disposons des ressources nécessaires pour assurer l'avenir de notre club.

Comme chaque année, en plus des résultats sportifs, nous avons un indicateur important : l'attractivité de notre club auprès du public, mesurée par le nombre de licenciés, qu'il s'agisse de renouvellements ou de nouvelles licences. Cette année, nous constatons une augmentation significative de nos effectifs. Au cours de l'année sportive, nous sommes passés de 278 à 293 licences. À ce jour, nous continuons de progresser.



Notre budget est construit selon les objectifs définis par le Comité Directeur et les entraîneurs. Le choix des compétitions, le développement des disciplines, les organisations et manifestations exceptionnelles, ainsi que les effectifs sont des données qui alimentent et définissent notre budget.

Pour bien fonctionner, au-delà des finances, il ne faut pas oublier les personnes qui travaillent en permanence pour rendre notre association plus performante. Les entraîneurs, les bénévoles (espèce en voie de disparition), les associations partenaires, notre salarié, et les services civiques qui nous accompagnent tout au long de l'année contribuent à l'avancement de notre club.

Nous remercions nos sponsors et les institutionnels, notamment la ville du Creusot, le Département 71 et l'Agence Nationale du Sport pour leur soutien financier, qui nous permet de mener à bien nos actions de développement.

#### Tableau de l'arrêté des comptes

Etablissements bancaires	Solde au 31/12/23	Solde au 31/12/24
Compte Crédit Mutuel	32 059,15 €	31 462,44 €
Compte C. E Ealc	22 019,77 €	13 752,65 €
Livret Caisse Epargne Ecureuil	2 209,65 €	2 275,94 €
Livret Bleu Crédit Mutuel	20 620,70 €	26 043,71 €
Caisse	152,75 €	104,75 €
Titre de participatif CM	15,00 €	15,00 €
	77 077,02 €	73 654,49 €
Soit un écart de		-3 422,53 €

Au 31 décembre 2024, nous disposons d'un solde de 73 654 €, comparé aux 77 077 € constatés au 31 décembre 2023, ce qui représente une diminution de trésorerie de 3 422 €.

Suivi de l'exercice 2024 (du 1er janvier au 31 décembre 2024, voir annexe) :

**Le suivi de l'exercice 2024 a été validé à l'unanimité des adhérents.**

Les produits s'élèvent à 118 124 € et les charges à 121 547 €, générant ainsi un solde négatif de 3 422 €.

Il est important de noter deux éléments comptables de l'exercice 2024 : des produits, d'un montant de 3 952 €, ont été inscrits dans nos comptes début janvier 2025 en raison de problèmes de facturation. Si ces sommes avaient été versées en temps et en heure, l'exercice aurait affiché un bénéfice de 529 €.

Pour rappel, le budget prévisionnel 2024 était de 120 000 €.

Quelques données concernant les produits et les charges :

L'ensemble des subventions et aides s'élève à 26 803 €, ce qui représente **23 % des produits**.

La Ville du Creusot contribue pour 75 % (fonctionnement, organisations et aide à l'emploi), l'Agence nationale du Sport pour 10 % (aide aux activités sportives) et le Département 71 pour 15 % (maintien du club en N2, école de sport).

Concernant les licences, les produits se sont élevés à 36 455 € et les charges à 25 178 €. Le sponsoring s'est élevé à 9 200 €. Les organisations ont généré 35 002 € de produits et un bénéfice de près de 7 000 €.

#### Quant aux charges :

Globalement, les différentes rubriques ont été respectées par rapport aux prévisions. Les salaires et charges sociales représentent **27 % des charges globales**.

#### - Rapport des Vérificateurs aux comptes.

Le Creusot le mercredi 5 février 2025

Vérification des comptes EALC saison sportive 2023-2024 (année fiscale 2024)

Trésorier : Christian Berthin

Vérificateurs : Gilles Flèche et Jean-Paul Dargaud

##### A. vérification des comptes courants au début et à fin d'exercice

Etablissements bancaires	Solde au 31/12/23	Solde au 31/12/24
Compte Crédit Mutuel	32 059,15 €	31 462,44 €
Compte C. E Ealc	22 019,77 €	13 752,65 €
Livret Caisse Epargne Ecureuil	2 209,65 €	2 275,94 €
Livret Bleu Crédit Mutuel	20 620,70 €	26 043,71 €
Caisse	152,75 €	104,75 €
Titre de participatif CM	15,00 €	15,00 €
	<b>77 077,02 €</b>	<b>73 654,49 €</b>
Soit un écart de		<b>-3 422,53 €</b>

Nous avons procédé à la vérification des chiffres présentés à l'aide des relevés de comptes bancaires.

B. Par prélèvement aléatoire, nous avons contrôlé les pièces suivantes parmi les écritures saisies sur le dernier exercice :

- pièce 49 : 204,07 € AXA Responsabilité civil dirigeants
- pièce 75 : 545,00 € <facture aide emploie ville de février.
- Pièce 77 : 19445,00 € Versement inscription trail par Miles Republic
- pièce 145 : Indemnités.service civic
  - 113,02 € Maublanc Maxime
  - 113,02 € Dubuc Eva
- pièce 199 : 11 878,00 € Subventions de la ville
- pièce 204 : 249,47 € Frais de déplacement à Albi
- pièce 227 : 4431,50 €
  - 4441,50 € Licences
  - 10,00 € Produit de vente marche nordique
- pièce 252 : 220,00 € CE Thermodyn La Creusotine
- pièce 301 : 3,98 € Frais bancaire gestion compte professionnel
- pièces 320, 321 et 322 : 1809,48 € Prodiuit buvette indoor 2024.

Les vérificateurs aux comptes certifient l'exactitude des chiffres présentés, et actent d'une gestion saine des finances du club.

En conséquence, ils donnent quitus au trésorier pour l'exercice passé et le remercient pour la bonne tenue des comptes et la facilité de lecture de ces derniers.

Gilles Flèche



Jean Paul Dargaud



**Le rapport des vérificateurs des comptes a été validé à l'unanimité des adhérents.**

- Budget prévisionnels 2025 (voir annexe).

Quelques commentaires concernant ce budget prévisionnel 2025 : il sera équilibré à 119750 €.

Il est établi avec une prévision d'augmentation de 5 % du nombre de licenciés. Les tarifs des cotisations pour la saison 2025/2026 resteront inchangés pour la part Club. Les achats de matériels seront réduits (dépenses prévues en 2024 pour 7413 €). Les dotations pour les manifestations seront diminuées. Le budget est resserré face aux réalités actuelles.

Nos inquiétudes concernent l'avenir des subventions et des aides.  
En tant qu'employeur, nous souhaitons pérenniser l'emploi.

Nous avons besoin de revenir à des organisations profitables (par exemple, le Loto).  
Le sponsoring doit également mieux valoriser notre image.

**En conclusion, nous sommes preneurs d'idées, de suggestions et d'aide afin d'améliorer ce budget.**

**Merci.**

***Le budget prévisionnel 2025 a été validé à l'unanimité des adhérents.***

## Bilan sportif 2023-2024 :

*En introduction, un bilan a été réalisé sur les interclubs et les groupes d'entraînement.*

On notera la performance de notre club de se maintenir à nouveau en N2A avec un objectif de points rempli (40325 points).

Pour les performances et podiums de l'année 2023-2024, on notera **9 titres régionaux** (cross, piste, salle) avec notamment Matthys TOMASIK à la perche (double champion BFC) ou Pierre BARBIER en cross. Il faut également souligner l'ensemble des performances : ce n'est pas moins de **39 podiums régionaux** (dont 9 chez les benjamins-minimes).

Pour les participations aux championnats de France, on retrouve **10 athlètes** (+4 // l'an passé) :

- William MOSCATO
- Mélanie ROY
- Basile BOLOT
- Katia DELARCHE
- Fabrice REBUFFEL
- Nathan CAILLOT
- Rudy BLONDEAU
- Pierre BARBIER
- Théo DURAND
- Leonardo SALVARREY

Pour les podiums aux France, **CAILLOT Nathan et MOSCATO William** terminent vice-champion de France UNSS par équipe (Émiland Gauthey).

**Léonardo SALVARREY** est triple champion de France M80 à la perche, et aux haies (200m/80m).

*Diffusion de la fin de course du 1500m estival aux championnats de France Élite*

Et **Katia DELARCHE** s'illustre à nouveau avec une deuxième médaille de bronze à l'échelle nationale chez les Élites.

## Allocution de Évelyne COUILLEROT, adjointe au maire :

*Lors de l'assemblée générale, Madame l'adjointe au maire a reconnu la bonne organisation de l'évènement et la présence des nombreux licenciés, y compris les jeunes. Elle a également noté le dynamisme du club.*

« Globalement les finances sont saines, vous pouvez vous en féliciter.

De bons résultats sportifs ! C'est vrai que vous avez une belle locomotive, une 3<sup>ème</sup> place aux championnats de France, ce n'est pas donné à tous les clubs et c'est vrai que Katia DELARCHE remplit pleinement sa fonction de locomotive au niveau du club.

Ça donne envie, ça donne des objectifs à tout le monde donc c'est important d'avoir ce genre de sportif dans un club. Un club qui se veut aussi ouvert à tous avec 1/3 des licences en loisir. Le sport, de façon générale, c'est à la fois la santé, le bien être, se dépasser, et bien aussi le côté éducatif (même chez les adultes). Le vivre ensemble et se respecter, il n'y a pas d'âge pour ça et vous remplissez pleinement ce rôle. [...]

Je vous souhaite à tous une très belle saison 2024-2025. »

## AG électorale 2025 :

Nos licenciés ont pu voter, à bulletin secret, pour élire le nouveau comité directeur pour 4 années. Parmi les 70 voix recueillies :

- Christian BERTHIN a reçu l'unanimité des votes avec 70 voix.
- L'ensemble des autres membres candidats au comité directeur (Adèle JOSSERAND, Antoine TRAVKINE, Frédéric MEUNIER, Romain TALPIN, Maxime MAUBLANC, Astrid BOLOT, Caroline COINTET, Stéphane RAMPON), ont reçu 69 voix sur les 70.

Le comité directeur a donc pu être élu, à la majorité, par les licenciés du club. Il se regroupera prochainement pour décider de la composition du bureau.

Une collation dinatoire préparée par deux de nos sponsors et athlètes – Le Creusotin et Gautheron – ont clôturé l'assemblée générale avec plus de 80 personnes présentes.

*Les co-présidents*

Frédéric Meunier & Romain Talpin

*Le trésorier*

Christian BERTHIN

*La secrétaire*

Catherine Talpin



## SUIVI DU BUDGET 2024

SUIVI DU BUDGET 2024 ( Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024 )						
	Charges	Réalisé	Prévu	Produits	Réalisé	Prévu
60 - Achats				70 - Vente de produits finis		
		29 431,31 €	29 200,00 €		5 778,36 €	4 850,00 €
61 - Services extérieurs				74 - Subventions d'exploitations		
		8 043,57 €	5 450,00 €		29 903,00 €	32 600,00 €
62 - Autres services extérieurs				75 - Autres gestions courantes		
		25 799,16 €	26 280,00 €		81 954,19 €	79 250,00 €
64 - Charges de personnel				76 - Produits financiers		
		32 101,69 €	32 200,00 €		423,01 €	600,00 €
65 - Autres Charges de gestion courante				77 - Produits exceptionnels		
		26 171,65 €	26 870,00 €	Autofinancement		2 700,00 €
TOTAL des Charges		121 547,38 €	120 000,00 €	TOTAL des Produits	118 058,56 €	120 000,00 €

## BUDGET PRÉVISIONNEL 2025

BUDGET PREVISIONNEL 2025 ( Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025 )					
	Charges	Prévu	Produits	Prévu	
60 - Achats			70 - Vente de produits finis		
6021 Achats matériel hors stade		600,00 €	7011 Vente de Matériel	500,00 €	
6021 Achat de Carburant		1 500,00 €	7070 Vente sur Buvette	6 000,00 €	
6051 Achats Équipement Individuel		1 000,00 €	7080 Produit activités diverses (BBQ etc .....)	500,00 €	
6052 Achats d'équipement Stade et salle		3 000,00 €			
6063 Achats autres matières et fournitures		400,00 €			
6064 Achat fourniture administrative		500,00 €			
6071 Achats de marchandises (buvette)		1 800,00 €			
6072 Achats de marchandises (Ravitaillement)		1 350,00 €			
6073 Achats de marchandises Compétiteurs (Repas)		4 000,00 €			
6074 Achats de récompenses Athlètes		7 000,00 €			
6076 Achats La Creusotine		4 500,00 €			
		25 650,00 €		7 000,00 €	
61 - Services extérieurs			74 - Subventions d'exploitations		
6101 Prestations extérieures (Chronométrage etc...)		2 700,00 €	7041 Subvention Ville du Creusot (Fonctionnement)	12 250,00 €	
6135 Location mobilière		150,00 €	7404 Subvention Ville du Creusot (Manifestations Cdv et T3c)	2 300,00 €	
6150 Service d'entretien ( Véhicule)		800,00 €	7405 Subvention Ville aide à l'emploi	6 600,00 €	
6160 Primes d'assurances (Club)		1 000,00 €	74051 Subvention Ville La Creusotine	1 500,00 €	
61601 Primes d'assurances (véhicule)		930,00 €	7406 Subvention Conseil Départemental (Ecole de sport)	1 200,00 €	
			74062 Subvention Conseil départemental au maintien N2 CD 71	2 500,00 €	
			747 Service civique	1 200,00 €	
			7407 Subventions ANS PSF	2 500,00 €	
		5 580,00 €		30 050,00 €	

62 - Autres services extérieurs			75-Autres gestions courantes		
6226	Service médical (médecin, Croix rouge)	2 500,00 €	7562	Produit des licences	37 000,00 €
6228	Formation	500,00 €	7563	Entrées sur mutations	0,00 €
6237	Frais sur Communication (Flyers , affiches ,etc...)	300,00 €	7590	Label FFA	600,00 €
6238	Dons associatifs	8 500,00 €	7563	Aide sur organisations CDA 71	1 050,00 €
6257	Frais de réception des Bénévoles	1 000,00 €	7564	Sponsoring sur Fonctionnement Club	5 000,00 €
626	Frais postaux	250,00 €	75641	Sponsoring sur organisations Club	6 800,00 €
6270	Frais sur services bancaires	120,00 €	7581	Prestation CVJ	1 400,00 €
6281	Frais de cotisation sur activité associative	200,00 €	7583	Droit d'Engagement CDV	2 200,00 €
62511	Frais de déplacement (Transport en commun)	1 500,00 €	75823	Droit d'Engagement Trail 3 C	19 000,00 €
62512	Frais de déplacements Individuels sur compétitions	7 000,00 €	78824	Produit gestion courante	200,00 €
62513	Groupes d'animations	500,00 €	7580	Droit d'Engagement Creusotine	9 000,00 €
62516	Frais de péage	750,00 €			
62521	Frais sur CVJ	250,00 €			
62595	Frais déplacement entraîneurs	800,00 €			
62571	Frais sur A.G. et réceptions diverses etc .....	2 200,00 €			
		26 370,00 €			82 250,00 €
64 - Charges de personnel			76-Produits financiers		
6411	Salaires Versés	21 000,00 €	768000	intérêts sur comptes et livrets	450,00 €
6414	Service civique	1 200,00 €			
6451	Charges sociales Urssaf	8 500,00 €			
	Charges sociales Humanis	1 800,00 €			
	Charges sociales A62R	220,00 €			
6452	Mutuelles santé PréviFrance	530,00 €			
6453	Autres Charges organisme de Formation AFDAS et MT 71	500,00 €			
6458	Charges gestion APSALC	400,00 €			
64581	Prélèvement à la source D6FIP	500,00 €			
		34 650,00 €		0,00 €	450,00 €
65 - Autres Charges de gestion courante			77-Produits exceptionnels		
6511	Redevances, concessions, brevets, licences, droits	200,00 €			
6580	Charges diverses de gestion courante	0,00 €			
6581	Pénalités et Amendes ( LBA et CDA 71)	0,00 €			
6582	Cotisations et Licences versées à CDA 71	26 800,00 €			
6583	Frais sur Mutations	200,00 €			
6584	Adhésion CDCHS,	150,00 €			
6586	Cotisations statutaires	150,00 €			
		27 500,00 €			0,00 €
TOTAL des Charges		119 750,00 €	TOTAL des Produits		119 750,00 €